

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 4-8 juin 2007

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

**Point 9 de l'ordre du
jour**

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2007/9-B/1
27 avril 2007
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPÉ 10387.1

**Aide pour les secours, l'appui aux
activités productives et le développement
des compétences en faveur des
Palestiniens vulnérables non réfugiés**

| | |
|--|--|
| Nombre de bénéficiaires | 665 000 |
| Durée du projet | 24 mois (1 ^{er} septembre 2007–31 août 2009) |
| Quantité de produits alimentaires pour le PAM | 164 605 tonnes |
| Coût (dollars É.-U.) | |
| Coût des produits alimentaires pour le PAM | 70 882 179 |
| Coût total pour le PAM | 107 234 011 |

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice régionale, ODC: Mme N. Sabra Naila.Sabra@wfp.org

Attachée de liaison principale, Mme F. Nabulsi tél.: 066513-2385
ODC:

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).



RESUME

En 2006, la crise financière et institutionnelle qui a frappé l'Autorité palestinienne, le resserrement des restrictions sur la circulation des personnes et des biens, la destruction des actifs productifs et l'accroissement de la violence intérieure ont transformé radicalement le paysage politique et entraîné une dégradation de la situation humanitaire dans le territoire palestinien occupé.

La pauvreté et l'insécurité alimentaire, dues au conflit prolongé et à la politique de bouclage, sapent le développement économique des zones urbaines et rurales et touchent 34 pour cent de la population, tandis que 12 pour cent supplémentaires sont menacés.

Compte tenu d'évaluations récentes et de l'examen a posteriori, la présente intervention prolongée de secours et de redressement propose des activités ciblées fondées sur les besoins, destinées à fournir une aide en fonction du profil socioéconomique et des moyens de subsistance des bénéficiaires, de manière à garantir que les mesures répondent aux besoins effectifs.

L'intervention du PAM couvrira les besoins alimentaires des Palestiniens non réfugiés les plus vulnérables, par le biais de secours prolongés et d'urgence, et contribuera à la stratégie d'atténuation de la pauvreté de l'Autorité palestinienne en appuyant le développement des activités productives et des compétences. Elle s'attachera à i) renforcer la base de connaissances, ii) nouer des partenariats et mener des activités de plaidoyer concernant l'insécurité alimentaire, pour améliorer le ciblage et la coordination; et iii) garantir l'utilisation efficace des ressources tout en réduisant le plus possible les effets négatifs sur la production et les marchés.

L'intervention contribue à la réalisation des objectifs stratégiques 2 et 4 du PAM.

PROJET DE DECISION*

Le Conseil approuve l'IPSR proposée Territoire palestinien occupé 10387.1 "Aide ciblée pour les secours, l'appui aux activités productives et le développement des compétences en faveur des Palestiniens vulnérables non réfugiés" (WFP/EB.A/2007/9-B/1).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (WFP/EB.A/2007/15) publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION ET SCENARIOS

Contexte

1. Depuis le déclenchement de la deuxième *intifada* en septembre 2000, le Territoire palestinien occupé a connu une augmentation spectaculaire de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.
2. Une croissance de 6 pour cent du produit intérieur brut (PIB) en 2005 et l'élection de M. Abbas à la fonction présidentielle en janvier 2005 ont suscité l'espoir d'une reprise économique et d'une avancée vers une solution du règlement du conflit israélo-palestinien créant deux États. Les événements de 2006 ont entraîné une dégradation de la situation humanitaire et cet optimisme n'est toutefois plus de mise.
3. En 2005, 44 pour cent de la population était considérée comme vivant dans la pauvreté; le chiffre estimatif pour 2006 est de 65,8 pour cent¹; il pourrait atteindre 72 pour cent d'ici à 2007². La pauvreté est en outre plus répandue: 55 pour cent des ménages ne peuvent pas se procurer les aliments, les vêtements et le logement dont ils ont besoin³. Le chômage touche 30 pour cent de la population active⁴; le PIB a chuté de 10 pour cent au cours du premier semestre 2006, soit autant que sur la période 2000–2005⁵.
4. Suite aux élections de janvier 2006 qui, contre toute attente, ont instauré un gouvernement dirigé par le Hamas, l'Autorité palestinienne a plongé dans une grave crise politique et financière: elle a perdu 75 pour cent de ses recettes mensuelles⁶, du fait qu'Israël a suspendu le versement des droits de douane et que les donateurs occidentaux ont réduit leur appui financier en attendant que le Hamas s'engage à respecter les trois conditions fixées par le Quartet – Union européenne, Nations Unies, Fédération de Russie et États-Unis⁷.
5. Ces pertes ont été en partie compensées par des dispositifs tels que le mécanisme international temporaire, des fonds versés par des donateurs arabes et des organismes caritatifs, mais la capacité de l'Autorité palestinienne à assurer les services de santé,

¹ Données du Bureau central palestinien de statistiques sur les taux de pauvreté, établis à partir de données sur les revenus (2ème trimestre).

² Banque mondiale. *West Bank and Gaza Update*, septembre 2006, p.10. Ce chiffre tient compte du seuil de pauvreté relative de 2,2 dollars par personne et par jour. Le seuil de pauvreté absolue est fixé à 1,6 dollar par personne et par jour.

³ Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Procédure d'appels communs. 2007.

⁴ Données du Bureau central palestinien de statistiques. Troisième trimestre 2006.

⁵ Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), novembre 2006. *Prolonged Crisis in the Occupied Palestinian Territory: Recent Socio-Economic Impacts*.

⁶ Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Procédure d'appels communs. 2007. La taxe sur la valeur ajoutée et les droits de douane perçus par Israël au nom de l'Autorité palestinienne s'élèvent à 60 millions de dollars par mois, ce qui représente 50 pour cent des recettes mensuelles de l'Autorité palestinienne. L'appui fourni par les donateurs à l'Autorité palestinienne était de 30 millions de dollars par mois, soit 25 pour cent des recettes mensuelles.

⁷ La déclaration du Quartet, datée du 30 janvier 2006, indiquait: "... le peuple palestinien a le droit de s'attendre à ce qu'un nouveau gouvernement tienne compte de son aspiration à la paix et à la création d'un État ... Le Quartet estimait que tous les membres du futur gouvernement palestinien devaient s'engager en faveur de la non violence, de la reconnaissance de l'État d'Israël et de l'acceptation des accords précédents, y compris la feuille de route". En décembre 2006, ces conditions n'étaient pas remplies par le gouvernement dirigé par le Hamas.



d'éducation, d'approvisionnement en eau et d'assainissement ainsi que les services sociaux et publics dont sont tributaires la plupart des Palestiniens a été gravement compromise.

6. Les salaires des 165 000 personnes employées par l'Autorité palestinienne, laquelle assure la subsistance de 25 pour cent de la population, n'ont été versés qu'en partie⁸. En août, les fonctionnaires se sont mis en grève en Cisjordanie; en septembre, l'Autorité palestinienne était menacée de disparition en raison du désengagement des donateurs occidentaux.
7. Depuis janvier 2006, la politique de bouclage – restrictions sur la circulation des biens et des personnes, que ce soit à l'entrée, à l'intérieur ou à la sortie du Territoire palestinien occupé - s'est intensifiée: il n'existe plus aucun lien socioéconomique entre la Cisjordanie et la bande de Gaza.
8. Cette fragmentation a eu des répercussions néfastes sur l'agriculture, les marchés, l'emploi, la production vivrière et le commerce. Le nombre de postes de contrôle a augmenté de 40 pour cent en 2006; 58 pour cent de la barrière qui sépare la Cisjordanie d'Israël sont désormais construits⁹, et 19 pour cent des Cisjordaniens sont séparés de leur terre et 23 pour cent de leur emploi¹⁰.
9. La circulation des personnes et des biens à l'entrée et à la sortie de la bande de Gaza a été faible en 2006, en dépit de l'Accord sur le mouvement et l'accès conclu en novembre 2005. Les ouvriers et les commerçants n'ont pas été autorisés à entrer sur le territoire israélien; la fermeture répétée de Karni, principal point de passage des biens¹¹, a entraîné des pertes financières importantes pour les agriculteurs et les hommes d'affaires de la bande de Gaza. La pêche, dont dépendent 35 000 personnes, est limitée à 6 à 10 miles du littoral de la bande de Gaza; en 2006, l'accès aux lieux de pêche a été complètement interdit pendant quatre mois.
10. La fréquence et l'intensité des incursions militaires se sont accrues en 2006, en particulier dans la bande de Gaza, faisant quatre fois plus de victimes palestiniennes que sur la même période en 2005¹², entraînant des dommages aux biens, aux terres fertiles et à l'infrastructure agricole¹³ d'une valeur estimée à 23,5 millions de dollars É.-U. et détruisant des maisons, des routes, des ponts et l'unique centrale énergétique de Gaza. La violence intérieure est devenue plus fréquente et plus grave.

⁸ Le Fonds monétaire international (FMI) estime que 42 pour cent des salaires ont été payés par l'Autorité palestinienne, mais ce chiffre masque de grandes différences d'un secteur à l'autre.

⁹ Procédure d'appels communs du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. 2007. Au début octobre 2006, 406 des 703 km prévus étaient achevés et 65 km en construction. Une fois que la barrière sera achevée, 10 pour cent de la Cisjordanie se situera du côté israélien et 60 000 Palestiniens se trouveront dans des zones enclavées entre la barrière et la Ligne verte.

¹⁰ Enquête menée par l'*Institut universitaire d'études du développement* (IUED) en mai 2006.

¹¹ Procédure d'appels communs. 2007. Le passage de Karni a été fermé pendant 35 pour cent de l'année et n'a été ouvert que pour les importations.

¹² Ibid. Le nombre des victimes israéliennes a été réduit de moitié par rapport à la même période en 2005.

¹³ Ibid. Environ 400 hectares de vergers et de serres, des puits, des bâtiments agricoles, des clôtures et des ouvrages d'irrigation ont été détruits dans la bande de Gaza, les dommages étant estimés à 23,5 millions de dollars.

Situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition

11. La pauvreté et l'insécurité alimentaire dues au conflit prolongé, aux incursions militaires et à la politique de bouclage sapent le développement économique. L'incapacité à acheter des vivres du fait du chômage et du manque d'accès aux ressources en terres et en eau, à l'éducation, à la santé et aux transferts sociaux, dans un contexte de dégradation de la situation socioéconomique, sont les principales causes de l'insécurité alimentaire.
12. Il est probable que le bouclage, la multiplication des postes de contrôle et la barrière entraîneront la fragmentation des systèmes d'approvisionnement et des marchés alimentaires; cette évolution est confirmée par les déviations des prix et l'isolement croissant des pôles d'attraction économique. Les marchés fonctionnent mal et les prix des produits de base sont élevés en raison du nombre limité de négociants et de la dépendance à l'égard d'importations pour lesquelles les frais de surestaries ainsi que les coûts de transaction et de transport sont élevés. À moins que les marchés ne puissent fonctionner normalement, comme ils le doivent pour répondre rapidement et sans pression inflationniste à l'accroissement de la demande suscitée par l'injection de liquidités dans l'économie, l'aide alimentaire présente un avantage comparatif évident¹⁴.
13. Selon les estimations de l'évaluation approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité effectuée en 2006 par le PAM et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)¹⁵, 34 pour cent des 3,9 millions de Palestiniens vivent dans l'insécurité alimentaire, et 12 pour cent supplémentaires risquent d'être touchés dans un futur proche¹⁶.
14. Parmi les Palestiniens non réfugiés, qui représentent 58 pour cent de la population, 672 000 sont en situation d'insécurité alimentaire; 259 000 autres pourraient le devenir si la situation ne s'améliore pas.
15. L'insécurité alimentaire touche les zones urbaines et rurales, mais il existe des disparités considérables: elle est plus répandue dans la bande de Gaza, où elle touche 58 pour cent des non réfugiés (76 pour cent dans le gouvernorat de Rafah), contre 24 pour cent en Cisjordanie (42 pour cent dans le gouvernorat de Tubas) (voir l'annexe III).
16. Les capacités d'adaptation des Palestiniens sont mises à rude épreuve. Au premier semestre 2006, le ménage palestinien moyen a réduit ses dépenses alimentaires de 7,8 pour cent par rapport à la même période en 2005¹⁷; le renchérissement des denrées alimentaires et la réduction du pouvoir d'achat ont entraîné une diminution de 4 pour cent de la quantité de nourriture achetée¹⁸. Les ménages tendent de plus en plus à vendre les actifs productifs, à s'endetter ou à retirer les enfants de l'école. D'après une évaluation des activités Vivres au profit de l'éducation effectuée par le PAM en 2006, les taux d'abandon de la scolarité étaient passés de 0,9 pour cent en 2001 à 9,8 pour cent en 2003 et la crise récente avait

¹⁴ PAM. 2006. *Market Assessment of the OPT*. Le Caire, ODC.

¹⁵ Évaluation approfondie PAM/FAO de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité. Décembre 2006.

¹⁶ L'insécurité alimentaire serait au même niveau que lors de l'évaluation approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité réalisée en 2003, mais une méthodologie différente a été utilisée et il est donc difficile de comparer les chiffres.

¹⁷ Données tirées de l'enquête sur les dépenses et la consommation des Palestiniens (juin 2006).

¹⁸ Évaluation approfondie PAM/FAO de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité. Décembre 2006. La quantité de nourriture consommée aurait diminué de 4 pour cent (Enquête sur les dépenses et la consommation des Palestiniens du Bureau central palestinien de statistiques – premier semestre 2006).



réduit la capacité des parents à maintenir leurs enfants à l'école et à leur donner un petit déjeuner équilibré.

17. Les taux de malnutrition aiguë (1,9 pour cent) et de malnutrition chronique (9,4 pour cent) chez les enfants de moins de cinq ans restent stables. Les problèmes nutritionnels les plus courants sont les carences en fer, en vitamine A et en iode; 38 pour cent des enfants âgés de 12 à 59 mois souffrent d'anémie et 22 pour cent d'avitaminose A.

Scénarios

18. À moyen terme, la pauvreté et l'insécurité alimentaire resteront probablement généralisées. La capacité du Territoire à entraîner la croissance économique s'est considérablement érodée¹⁹ et le secteur privé est au plus mal. Les indicateurs socioéconomiques pour 2006 devraient reculer, pour retomber à leur niveau du début de l'*intifada*, en particulier dans la bande de Gaza¹⁹; des crises humanitaires sont à prévoir en certains endroits.
19. À moins d'une solution politique à la crise, l'aide demeurera capitale. Une nouvelle dégradation de la situation se traduirait par l'aggravation de la vulnérabilité et de l'insécurité alimentaire.

POLITIQUES, CAPACITES ET MESURES PRISES PAR L'AUTORITE PALESTINIENNE ET LES AUTRES INTERVENANTS

Politiques, capacités et mesures prises par l'Autorité palestinienne

20. Compte tenu des perspectives positives en 2005, l'Autorité palestinienne et les milieux humanitaires ont établi des plans en partant de l'hypothèse d'un passage de la crise au redressement.
21. Les deux objectifs énoncés dans le Plan de développement à moyen terme de l'Autorité palestinienne pour 2005-2007 sont l'atténuation de la pauvreté et le développement institutionnel, qu'il convient d'atteindre par le biais de programmes prioritaires axés sur i) la protection sociale, ii) l'investissement dans le capital social, humain et physique, iii) la bonne gouvernance et iv) la croissance du secteur privé. Une stratégie nationale de sécurité alimentaire et une politique nutritionnelle nationale ont été approuvées à la fin 2005.
22. La stratégie nationale de sécurité alimentaire sert de cadre à une approche multi-sectorielle durable qui s'attaque à l'insécurité alimentaire en encourageant le développement et la mise en place de dispositifs de protection par le biais du renforcement des liens entre les activités destinées à assurer la sécurité alimentaire et celles visant à réduire la pauvreté ainsi que d'une concertation accrue entre organismes d'aide humanitaire, ministères de l'Autorité palestinienne, société civile et secteur privé.
23. La politique nutritionnelle préconise ce qui suit: i) mise au point d'un système national de surveillance de la nutrition; ii) gestion des carences en fer, en vitamines A et D et en iode; iii) promotion de l'allaitement maternel exclusif; iv) mise en place d'un suivi de la croissance; v) amélioration de la nutrition des enfants scolarisés; vi) amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments; et vii) prise en charge de la malnutrition grave et modérée.

¹⁹ Banque mondiale. Septembre 2006. *West Bank and Gaza Update*.



24. Un plan quinquennal de santé scolaire, qui met l'accent sur l'alimentation et la nutrition dans les écoles, a été approuvé en 2006.
25. L'évaluation conjointe des Nations Unies 2006–2008 définit le rôle des institutions des Nations Unies dans le cadre de l'aide accordée à l'Autorité palestinienne. Toutefois, la forte augmentation des besoins en 2006 a entraîné une réorientation de l'aide au profit des secours d'urgence; l'appel commun pour 2007 marque une augmentation de 74 pour cent par rapport à 2006.

Mesures d'autres protagonistes importants

26. Le PAM concentre ses efforts sur l'aide aux Palestiniens non réfugiés; l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) fournira une aide alimentaire à 1,4 million de réfugiés en 2007²⁰. Des distributions d'aide alimentaire à petite échelle ont été effectuées par des organisations non gouvernementales (ONG) telles que Arab Solidarity, essentiellement pendant le Ramadan, mais le PAM sera le seul pourvoyeur important d'aide alimentaire aux Palestiniens non réfugiés.

Coordination

27. Des partenariats stratégiques sont actuellement mis en place avec les institutions de l'Autorité palestinienne, l'UNRWA, la FAO, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) afin d'aborder les multiples aspects de l'insécurité alimentaire et de promouvoir les activités d'atténuation de la pauvreté au niveau national. Le partenariat avec l'UNRWA porte sur la coordination des distributions d'urgence et des consultations régulières.
28. Le Groupe de la sécurité alimentaire co-présidé par le PAM et la FAO favorise le partage de l'information et la coordination²¹.

OBJECTIFS DE L'AIDE DU PAM

29. Les objectifs sont de répondre aux besoins alimentaires des Palestiniens non réfugiés les plus vulnérables qui vivent dans l'insécurité alimentaire et d'appuyer les efforts déployés par l'Autorité palestinienne en matière de réduction de la pauvreté par le biais d'activités productives et du développement des compétences.
30. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) contribue aux deuxième et quatrième objectifs stratégiques et aux premier, deuxième et troisième objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)²².

²⁰ Procédure d'appels communs du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. 2007. p.46

²¹ Il est composé de représentants des organismes suivants: PAM, FAO et UNRWA; Oxfam, Care et Acción Contra el Hambre (ACH); ONG palestiniennes, Comités palestiniens d'aide à l'agriculture, Union des comités des travaux agricoles, Réseau de développement Ma'an de Ramallah; Commission européenne, Office humanitaire de la Communauté européenne (ECHO) et Agency for International Development (USAID).

²² Deuxième Objectif stratégique: Protéger les moyens de subsistance dans les situations de crise et renforcer la résistance aux chocs; quatrième Objectif stratégique: Faciliter l'accès à l'éducation et réduire les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle. Premier OMD: Réduire l'extrême pauvreté et la faim; deuxième OMD: Assurer l'éducation primaire pour tous; troisième OMD: Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes.



STRATEGIE D'INTERVENTION DU PAM

Aide fournie par le PAM à ce jour dans le Territoire palestinien occupé

31. Le PAM est présent dans le Territoire depuis 1991. Pour remédier à la détérioration de la situation humanitaire en 2002, il a mis en oeuvre deux opérations d'urgence consécutives. L'IPSR 10387.0, qui a démarré en septembre 2005, entendait venir en aide à 480 000 Palestiniens non réfugiés en situation d'insécurité alimentaire pendant deux ans et renforcer la capacité des organismes de contrepartie au sein de l'Autorité palestinienne en matière de gestion des programmes d'aide alimentaire.
32. En juillet 2006, le PAM a élargi cette opération en vue d'appuyer plus de 600 000 bénéficiaires, une évaluation des besoins d'urgence ayant confirmé la nécessité de déclencher le plan d'urgence du PAM pour faire face aux pertes de revenus dans l'agriculture, la pêche et l'aviculture, au versement partiel des salaires par l'Autorité palestinienne et au renchérissement des produits de base. Compte tenu des difficultés auxquelles était confrontée l'Autorité palestinienne le développement des partenariats existants a été jugé prioritaire, par opposition au renforcement des capacités.
33. Un rapport de l'UNRWA publié en novembre 2006 indiquait que l'aide humanitaire avait entraîné un recul de 13,5 pour cent en 2004 et de 20,6 pour cent en 2005 du nombre de personnes vivant dans la pauvreté extrême²³; ce rapport constatait également qu'en 2006, l'aide alimentaire était la forme d'assistance la plus répandue et s'adressait à 78 pour cent des ménages bénéficiant d'une aide. D'après l'évaluation approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité effectuée en 2006, grâce au ciblage de l'aide, l'insécurité alimentaire n'avait pas augmenté depuis 2003, notamment pour les non réfugiés.

Grandes lignes de la stratégie

34. L'IPSR 10387.1, dont la conception s'appuie sur des évaluations de la sécurité alimentaire, des marchés, des activités Vivres au profit de l'éducation et de la nutrition ainsi que sur l'examen réalisé a posteriori en novembre 2006, propose des interventions ciblées visant à accorder une aide en fonction du profil des Palestiniens vulnérables non réfugiés en ce qui concerne la sécurité alimentaire, les conditions socioéconomiques et les moyens de subsistance, de manière à répondre aux besoins effectifs et à contribuer au programme national de protection sociale.
35. L'accent est mis sur des interventions qui démontrent l'avantage comparatif de l'aide alimentaire: fourniture à moindres frais d'aliments enrichis aux bénéficiaires visés, notamment en ciblant les zones où la fragmentation des marchés affecte l'approvisionnement vivrier.
36. Les rations sont différentes selon les catégories de bénéficiaires et les types d'intervention. Des rations complètes seront distribuées aux personnes totalement tributaires de l'aide et des rations réduites aux bénéficiaires ayant des ressources limitées. Les rations Vivres contre travail (VCT) auront une valeur de transfert économique; les rations Vivres au profit de la formation (VPF) serviront d'incitation.

²³ UNRWA. 2006. *Prolonged Crisis in the Occupied Palestinian Territory: Recent Socio-Economic impact Gaza, OPT.*



37. L'IPSR mettra l'accent sur l'autosuffisance par le biais d'activités productives: les activités VCT et VPF s'attacheront principalement à mettre en place des conditions propices à l'accroissement de la productivité et à la création d'emplois; les activités Vivres au profit de l'éducation contribueront au développement des compétences.
38. Des activités de réduction de la pauvreté, telles que des programmes où le travail est rémunéré en espèces, ont été envisagées au moment de la conception, de manière à garantir la complémentarité et à donner aux opérations du PAM un avantage comparatif; il s'agit d'interventions de choix dans le cadre de l'initiative Nations Unies/Autorité palestinienne visant à créer des emplois.
39. Conformément aux Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes, la problématique hommes-femmes est intégrée à tous les niveaux de l'intervention; le bureau de pays appuiera la participation des femmes à la conception et à l'exécution des projets.
40. S'agissant du renforcement des capacités, certains objectifs ont été provisoirement abandonnés car les institutions de l'Autorité palestinienne sont actuellement au point mort. Le PAM favorisera néanmoins les partenariats dans ses efforts pour améliorer la sécurité alimentaire et le suivi nutritionnel et préconisera une action concertée pour le renforcement des capacités à l'avenir, lorsque les conditions seront propices.
41. L'IPSR comprend trois composantes principales: i) secours prolongés et d'urgence; ii) redressement moyennant l'appui des activités productives et du développement des compétences; et iii) renforcement des connaissances, des partenariats et des activités de plaidoyer. Sur les 665 000 bénéficiaires visés, parmi lesquels 90 000 enfants scolarisés, 43 pour cent recevront une aide dans le cadre d'opérations de secours et 57 pour cent dans celui d'activités de redressement.

COMPOSANTE 1 — SECOURS PROLONGES ET D'URGENCE

Assistance aux plus démunis

42. En partenariat avec le Ministère des affaires sociales, le PAM répondra aux besoins des plus démunis moyennant: i) des distributions générales ciblées aux ménages bénéficiant du programme du Ministère à l'intention des plus nécessiteux; et ii) une alimentation en institution des personnes dans les hospices, les orphelinats et les hôpitaux.
43. L'alimentation en institution viendra en aide à 8 pour cent des plus démunis; cette aide est essentielle, car les capacités de l'Autorité palestinienne s'amoindrissent. Les institutions bénéficiant d'un soutien limité ou ne bénéficiant d'aucun soutien seront prioritaires²⁴.
44. Le PAM assurera la liaison avec le Ministère des affaires sociales et la Banque mondiale en ce qui concerne le projet de réforme des mesures de protection sociale, afin d'examiner les critères d'admissibilité pour le programme à l'intention des plus démunis et le versement d'allocations en espèces²⁵ limitées, et de garantir l'accès aux services sociaux. Ce projet pourrait créer un dispositif coordonné de protection sociale.

²⁴ Suite à une évaluation interne du projet d'alimentation en institution effectuée en 2006, les outils d'évaluation et de ciblage ont été améliorés.

²⁵ Des allocations en espèces d'un montant limité sont habituellement versées par le Ministère des affaires sociales aux personnes les plus démunies. Toutefois, du fait de la crise financière qui frappe l'Autorité palestinienne, ces allocations n'ont pas été versées en 2006; le mécanisme international temporaire a versé à la place une allocation de 1500 NIS par famille.



Assistance aux groupes vulnérables

45. L'évaluation approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité a montré que l'insécurité alimentaire touche les zones urbaines et rurales et que certaines des personnes considérées comme de "nouveaux pauvres" dans l'évaluation n'ont pas été en mesure d'inverser la tendance au déclin de leur statut socioéconomique. Les distributions générales du PAM, composées d'une ration couvrant 60 pour cent des besoins alimentaires, viseront principalement les ménages urbains dont l'insécurité alimentaire s'est accentuée, afin d'éviter qu'ils plongent dans la misère et aient recours à des stratégies de survie.

Aide d'urgence

46. Le recul des indicateurs socioéconomiques, l'intensification des incursions militaires, la persistance du couvre-feu, et peut-être, la peste aviaire pourraient provoquer de nouvelles crises humanitaires plus localisées. L'IPSR comprend des dispositions d'urgence visant à aider les personnes touchées par la crise en leur fournissant une ration prête à consommer. Des stocks de denrées seront constitués pour garantir une intervention rapide.

COMPOSANTE 2 — REDRESSEMENT MOYENNANT L'APPUI DES ACTIVITES PRODUCTIVES ET DU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Appui aux activités productives

47. Le programme VCT s'attachera à préserver les actifs dans les secteurs de l'agriculture et des pêches, afin de favoriser l'autosuffisance et de remettre en état les moyens de subsistance, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire à long terme. On tiendra compte du caractère saisonnier des activités.
48. Les activités VPF menées dans le domaine de la création de revenus et de la formation professionnelle contribueront à l'autosuffisance en donnant des compétences utiles sur le marché du travail et en produisant des produits de consommation à l'appui de la diversification des moyens de subsistance. Les partenariats seront encouragés à garantir l'accès aux projets de microcrédit.
49. L'appui accordé aux petits producteurs d'huile d'olive de Cisjordanie sera maintenu. Si nécessaire, le PAM passera par le Ministère de l'agriculture pour acheter jusqu'à 1 000 tonnes d'huile d'olive aux agriculteurs pauvres qui détiennent moins de 3 hectares de terre et ont du mal à commercialiser leur produit, afin de leur garantir des bénéfices raisonnables. L'huile sera distribuée aux bénéficiaires du PAM dans les zones où la production est limitée, voire nulle.

Développement des compétences

50. Conformément à la politique nutritionnelle nationale, des activités VPF visant à fournir aux groupes vulnérables des aptitudes utiles dans la vie quotidienne — 70 pour cent des participants seront des femmes et des filles — permettront d'apprendre à lire, écrire et compter et de recourir à de bonnes pratiques en matière de nutrition, de santé, de soins, d'hygiène et d'assainissement.

51. Le PAM mettra en oeuvre un projet pilote d'alimentation scolaire d'urgence dans les zones touchées par l'insécurité alimentaire de Cisjordanie et de la bande de Gaza, afin d'encourager les parents à maintenir leurs enfants à l'école et de réduire le risque d'abandon dans les jardins d'enfants et les écoles de base. Les associations féminines prépareront chaque jour des collations nutritives destinées aux enfants d'âge préscolaire et aux enfants scolarisés dans le primaire, afin d'éliminer la faim immédiate et de favoriser la concentration.

COMPOSANTE 3 — RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES, DES PARTENARIATS ET DES ACTIVITES DE PLAIDOYER

52. Le PAM s'associera à la FAO pour mettre au point un système de surveillance de la sécurité alimentaire, qui comprendra des indicateurs des revenus, des dépenses, de la pauvreté, des réserves, des marchés et de la production. En collaboration avec le Ministère de la santé, l'OMS et l' UNICEF, une composante nutrition sera intégrée dans ce système de surveillance afin d'inclure des données de surveillance nutritionnelle recueillies à l'échelle nationale. Le système sera mis en place en collaboration avec les institutions nationales, qui le prendront en charge progressivement.
53. L'unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) analysera chaque mois les prix sur les marchés, en collaboration avec l'Autorité palestinienne; cela permettra de renforcer la capacité du bureau de pays en matière d'analyse des marchés et d'évaluation des besoins. Le bureau de pays mettra à jour régulièrement son plan d'urgence.
54. Grâce à l'analyse régulière des données issues du système de surveillance susmentionné et des études des marchés concernant les facteurs qui affectent la sécurité alimentaire et sur les effectifs, la localisation et les caractéristiques de la population en situation d'insécurité alimentaire, il sera possible de bien cibler les activités et de procéder aux ajustements nécessaires, d'utiliser efficacement les ressources et de réduire le plus possible les effets négatifs de l'aide. Des mesures de préparation aux situations d'urgence amélioreront la capacité du bureau de pays à prévoir les crises et à y répondre, sur la base de renseignements fiables.
55. Pour assurer sa place de chef de file dans le secteur et mener des activités de plaidoyer en ce qui concerne les multiples aspects de l'insécurité alimentaire et de l'atténuation de la pauvreté, le PAM:
- nouera des partenariats avec les ministères de l'Autorité palestinienne, la FAO, l'OMS, l'UNICEF et l'UNRWA pour réaliser des études, des évaluations des besoins et préparer des documents de politique générale;
 - préparera un *Atlas de l'insécurité alimentaire* de façon à illustrer l'insécurité alimentaire par rapport à des indicateurs de la pauvreté, de la situation socioéconomique et de la nutrition (unité ACV);
 - renforcera le groupe de la sécurité alimentaire en tant que tribune permettant le partage de l'information et une meilleure coordination; et
 - participera au travail de coordination sous l'égide du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, pour garantir qu'une large place est faite à la sécurité alimentaire.

Stratégie de retrait

56. L'aide du PAM dans le Territoire sera progressivement retirée lorsque le problème du manque d'accès économique à la nourriture sera résolu et que l'Autorité palestinienne disposera à nouveau de ressources pour reprendre ses activités d'assistance. Les facteurs qui contribuent à la croissance économique et à l'amélioration des revenus sont notamment les suivants: i) moins de restrictions sur la circulation, afin de permettre de retrouver des moyens de subsistance durables et diversifiés; ii) moins de politiques restrictives, afin de rétablir les termes de l'échange pour les petits producteurs; iii) remise en état des terres et du matériel agricoles détruits par les incursions militaires; et iv) assouplissement des restrictions qui pèsent sur la pêche à Gaza.
57. Le PAM est déterminé à mettre en oeuvre le plan de développement établi par le gouvernement. En dépit de la crise actuelle, l'assistance appuiera les services de l'Autorité palestinienne et ne les remplacera pas. En aidant les plus démunis, le PAM vient en aide à titre provisoire à l'Autorité palestinienne, qui est responsable de l'exécution de ce programme jusqu'à ce qu'elle puisse fournir elle-même à nouveau ces services.
58. Pour appuyer l'Autorité palestinienne, les systèmes de ciblage et de surveillance de la sécurité alimentaire mis au point par le PAM en partenariat avec les institutions de l'Autorité seront en définitive repris par ces dernières pour leur permettre de fournir des services adéquats à la population en situation d'insécurité alimentaire.
59. En ce qui concerne l'alimentation scolaire, la stratégie de retrait se fonde sur des partenariats visant à renforcer les capacités des institutions féminines pour qu'elles puissent fournir des collations à faible coût dans les écoles, avec une contribution des parents, sous la supervision de l'Autorité palestinienne.

BENEFICIAIRES ET CIBLAGE

60. Le PAM viendra en aide à 665 000 Palestiniens non réfugiés en situation d'insécurité alimentaire, dont 90 000 enfants scolarisés. Les profils des bénéficiaires, établis à partir de l'évaluation de la vulnérabilité et de l'insécurité alimentaire, sont indiqués au tableau 1; 38 pour cent des bénéficiaires vivent dans la bande de Gaza et 62 pour cent en Cisjordanie; 52 pour cent d'entre eux sont des femmes²⁶.

²⁶ La ventilation de l'aide entre la bande de Gaza et la Cisjordanie tient compte du fait que 33 pour cent de la population de la bande de Gaza n'est pas réfugiée; pour la Cisjordanie, le pourcentage est de 72 pour cent.



**TABLEAU 1. PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES ET CRITÈRES DE CIBLAGE
PAR TYPE D'INTERVENTION**

| Type d'intervention | Objectif de l'aide | Profil des bénéficiaires/critères de ciblage | Ciblage géographique |
|---|--|---|--|
| Secours prolongés et d'urgence | | | |
| Assistance aux plus démunis. | Répondre aux besoins alimentaires essentiels. | Ménages totalement tributaires de l'aide - ceux sans soutien de famille, notamment ceux qui sont dirigés par une femme ou une personne âgée, et ceux qui comptent des membres handicapés ou souffrant de maladies chroniques. Personnes résidant dans des institutions sociales. | Toutes les zones de Cisjordanie et de la bande de Gaza, y compris les institutions sociales bénéficiant d'un soutien limité ou ne bénéficiant d'aucun soutien. |
| Assistance aux groupes les plus vulnérables. | Prévenir l'indigence en contribuant à répondre aux besoins alimentaires et éviter les stratégies de survie qui sapent les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire future. | Ménages en situation d'insécurité alimentaire dont le revenu est faible et qui consomment peu sans être indigents, sont fortement tributaires de l'aide et n'ont pas d'emploi fixe. | Centres urbains; l'accent sera mis sur les gouvernorats où l'insécurité alimentaire est au-dessus de la moyenne nationale. |
| Aide d'urgence. | Répondre aux besoins alimentaires immédiats. | Personnes momentanément incapables d'accéder à la nourriture en raison de crises humanitaires locales; à déterminer en fonction des évaluations des besoins d'urgence. | Zones touchées par le couvre-feu, les incursions militaires, la peste aviaire, la dégradation de la situation sociopolitique. |
| Renforcement des connaissances, des partenariats et des activités de plaidoyer | | | |
| Activités VCT visant à préserver les actifs productifs. | Promouvoir l'autosuffisance par la préservation des actifs dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche. | Les agriculteurs et pêcheurs pauvres, ainsi que les chômeurs de longue durée seront prioritaires. | Zones rurales et zones de pêche. |
| Appui aux petits producteurs d'huile d'olive. | Appuyer la création de revenus en faveur des agriculteurs pauvres en offrant des débouchés commerciaux. | Agriculteurs pauvres ayant au moins 3 hectares de terres. | Gouvernorats producteurs d'huile d'olive en Cisjordanie. |
| Activités vivres pour la création de revenus et la formation professionnelle. | Promouvoir l'autosuffisance en fournissant des compétences et des actifs utiles sur le marché du travail. | Chômeurs de longue durée et travailleurs non qualifiés en situation d'insécurité alimentaire. | Zones urbaines et, dans une moindre mesure zones rurales, touchées par l'insécurité alimentaire. |
| Formation permettant d'acquérir une autonomie fonctionnelle. | Donner des aptitudes utiles dans la vie quotidienne et promouvoir de bonnes pratiques en matière de nutrition, de santé, de soins, d'hygiène et d'assainissement. | Groupes vulnérables, l'accent étant mis sur les femmes, qui représenteront plus de 70% des bénéficiaires. | Gouvernorats où l'insécurité alimentaire dépasse la moyenne nationale et où il existe des capacités d'exécution locales. |
| Projet pilote Vivres au profit de l'éducation. | Réduire la faim immédiate, améliorer l'assiduité et promouvoir le transfert de revenus et la cohésion sociale. | Tous les enfants d'âge préscolaire et des écoles primaires dans certaines zones. | Gouvernorats où l'insécurité alimentaire dépasse la moyenne nationale et où il existe des capacités d'exécution locales. |

| TABLEAU 2. BÉNÉFICIAIRES PAR TYPE D'INTERVENTION ET LOCALISATION | | | | |
|---|----------------|----------------|--|----------|
| Type d'intervention | Bande de Gaza | Cisjordanie | Total Territoire palestinien occupé | Part (%) |
| Secours prolongés et d'urgence | | | | |
| Assistance aux plus démunis | 90 000 | 98 000 | 188 000 | 43 |
| Assistance aux groupes les plus vulnérables | 32 000 | 43 000 | 75 000 | |
| Aide d'urgence | 11 000 | 12 000 | 23 000 | |
| Total – secours | 133 000 | 153 000 | 286 000 | |
| Redressement moyennant l'appui des activités productives et du développement des compétences | | | | |
| VCT | 45 000 | 100 000 | 145 000 | 57 |
| Vivres pour la création de revenus et la formation professionnelle | 22 000 | 50 000 | 72 000 | |
| Formation permettant d'acquérir une autonomie fonctionnelle | 22 000 | 50 000 | 72 000 | |
| Vivres pour l'éducation– alimentation dans les écoles | 30 000 | 60 000 | 90 000 | |
| Total – redressement | 119 000 | 260 000 | 379 000 | |
| Total – IPSR | 252 000 | 413 000 | 665 000 | |
| Bande de Gaza /Cisjordanie % | 38 | 62 | | |

ASPECTS NUTRITIONNELS ET RATIONS

61. Les rations indiquées au tableau 3 reflètent les habitudes alimentaires locales et sont conformes aux recommandations formulées dans l'enquête nutritionnelle effectuée par le PAM en décembre 2006. Le tableau 4 montre les besoins alimentaires de 665 000 bénéficiaires pendant 24 mois.
62. Conformément à la politique nutritionnelle nationale et aux politiques du PAM relatives à l'enrichissement en micronutriments²⁷, le PAM continuera à distribuer des aliments enrichis et préconisera des initiatives nationales pour lutter contre les carences en micronutriments, en collaboration avec le Ministère de la santé, l'UNICEF, l'OMS et le secteur privé.

²⁷ WFP/EB.A/2004/5-A/2.





TABLEAU 3. ASSORTIMENT ALIMENTAIRE PAR TYPE D'INTERVENTION

| Type d'intervention | Objectif | Céréales | Légumes secs | Huile végétale | Sucre | Sel iodé | Viande/poisson en conserve | Dattes séchées | kcal/personne/jour |
|---|---|----------|--------------|----------------|-------|----------|----------------------------|----------------|--------------------|
| Secours prolongés et d'urgence | | | | | | | | | |
| Assistance aux plus démunis: distributions générales et ciblées et alimentation en institution.* | Couvrir la totalité des besoins alimentaires. | 400 | 35 | 40 | 30 | 5 | - | - | 2 046 |
| Assistance aux groupes les plus vulnérables: distributions générales ciblées, ration réduite.* | Couvrir en partie les besoins alimentaires. | 300 | 20 | 20 | 10 | 5 | - | - | 1 375 |
| Aide d'urgence. | Couvrir les besoins alimentaires immédiats. | 400 | - | 20 | 10 | 5 | 100 | 50 | 2 015 |
| Redressement moyennant l'appui des activités productives et du développement des compétences | | | | | | | | | |
| VCT** | Transfert de revenus. | 450 | 25 | 40 | 25 | 5 | - | - | 2 175 |
| Vivres pour la création de revenus et la formation professionnelle.** | Incitation. | 300 | 20 | 20 | 10 | 5 | - | - | 1 375 |
| Formation permettant d'acquérir une autonomie fonctionnelle** | Incitation. | 300 | 20 | 20 | 10 | 5 | - | - | 1 375 |
| Vivres au profit de l'éducation — alimentation scolaire d'urgence | Collations quotidiennes pour améliorer les capacités d'apprentissage. | 100 | - | 10 | 10 | 3 | 20 | - | 536 |

* En fonction de la taille effective des familles. ** Taille moyenne des familles = 6 membres.



TABEAU 4. QUANTITÉ TOTALE DE PRODUITS ALIMENTAIRES REQUIS POUR DEUX ANS

| Type d'intervention | Nombre moyen de jours d'alimentation par an | Céréales | Légumes secs | Huile végétale | Sucre | Sel iodé | Viande/poisson en conserve | Dattes séchées | Total |
|---|---|----------------|--------------|----------------|--------------|--------------|----------------------------|----------------|----------------|
| Secours prolongés et d'urgence | | | | | | | | | |
| Assistance aux plus démunis. | 365 | 54 897 | 4 804 | 5 490 | 4 117 | 685 | - | - | 69 993 |
| Assistance aux groupes les plus vulnérables. | 365 | 16 425 | 1 095 | 1 095 | 548 | 274 | - | - | 19 437 |
| Aide d'urgence. | 300 | 5 520 | - | 276 | 138 | 69 | 1 380 | 690 | 8 073 |
| Redressement moyennant l'appui des activités productives et du développement des compétences | | | | | | | | | |
| VCT | 240 | 31 320 | 1 740 | 2 784 | 1 740 | 348 | - | - | 37 932 |
| Vivres pour la création de revenus et la formation professionnelle. | 240 | 10 368 | 691 | 691 | 346 | 173 | - | - | 12 269 |
| Formation permettant d'acquérir une autonomie fonctionnelle. | 240 | 10 368 | 691 | 691 | 346 | 173 | - | - | 12 269 |
| Alimentation scolaire d'urgence | 180 | 3 240 | - | 324 | 323 | 97 | 648 | - | 4 632 |
| Total | | 132 138 | 9 021 | 11 351 | 7 558 | 1 819 | 2 028 | 690 | 164 605 |

DISPOSITIONS D'EXECUTION

Partenaires d'exécution

63. Les partenariats établis de longue date avec les institutions de l'Autorité palestinienne seront maintenus. Ces partenaires s'engagent à faire en sorte que la grève de longue durée des employés de l'Autorité n'ait que peu de retentissement sur les projets du PAM.
64. S'agissant des activités VCT, les partenaires d'exécution seront notamment les Services de secours catholique (CRS) et la Cooperative Housing Foundation (CHF) International en fonction de leur implantation géographique et de leur capacité d'exécution. Pour ce qui est de l'assistance aux groupes les plus vulnérables, la création de revenus et la formation professionnelle, les partenaires seront sélectionnés en fonction de leurs compétences et de leurs besoins de formation. La collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la FAO et le Ministère de la planification sera renforcée en vue de compléter les apports et de fournir des compétences supplémentaires.
65. Le projet d'alimentation scolaire d'urgence sera mis en oeuvre en partenariat avec le Ministère de l'éducation et le Département de l'enseignement supérieur pour la santé à l'école (en ce qui concerne les écoles primaires), la Near East Foundation (en ce qui concerne les jardins d'enfants) et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) (en ce qui concerne les associations féminines).
66. Les lettres d'accord signées avec les partenaires d'exécution décriront les responsabilités en matière de ciblage, de sélection des bénéficiaires, les modalités d'exécution, les systèmes de distribution et le suivi et l'établissement de rapports: des directives seront établies et une formation dispensée.

Choix des activités

67. Les activités, notamment VCT et VPF, seront choisies et approuvées par un comité d'examen des programmes composé de membres du personnel du PAM et du partenaire d'exécution, afin de garantir que les projets:
 - correspondent aux priorités nationales en matière de développement et aux objectifs, politiques et procédures du PAM;
 - visent les zones et les ménages les plus touchés par l'insécurité alimentaire;
 - démontrent l'avantage comparatif de l'aide alimentaire; et
 - font en sorte que les communautés et les particuliers seront les bénéficiaires directs des résultats durables du projet, lesquels entraîneront une amélioration constante des moyens de subsistance, de la nutrition et du niveau d'instruction.

Participation

68. Les modalités d'exécution reposent sur des évaluations et des consultations avec les partenaires, les organisations communautaires, les comités de secours locaux, les groupes de femmes et les bénéficiaires; 50 pour cent des membres des comités locaux en charge de la sélection et de la formulation des projets seront des femmes.



Articles non alimentaires

69. Des fonds ont été prévus en vue de l'achat d'articles non alimentaires par les partenaires d'exécution, au profit i) des établissements sociaux visés et des associations féminines, de manière à garantir la préparation convenable des repas dans ces institutions et des collations dans les écoles, et ii) d'activités VCT et VPF, de manière à garantir que les outils, les matériels et les supports pédagogiques sont en nombre suffisant.

Dispositions concernant la gestion des ressources

70. Le PAM s'est appuyé sur l'examen des procédures de l'Organisation et les initiatives prises en matière de préfinancement pour utiliser au mieux les ressources et garantir la livraison à temps des vivres. Un préfinancement d'un montant de 13,2 millions de dollars, en juillet 2005, a permis de commencer les opérations en temps voulu; une nouvelle avance de 9,5 millions de dollars versée en juin 2006 a permis d'éviter la rupture de l'approvisionnement. Ces avances ont été remboursées au cours de l'IPSR 10387.0. Le PAM continuera d'utiliser ces mécanismes selon qu'il convient et préconisera la plus grande souplesse s'agissant de l'utilisation des fonds des donateurs, par souci d'efficacité.
71. L'application d'un nouveau mode opératoire à partir de 2007 permettra d'utiliser au mieux les ressources du PAM grâce à un renforcement de la planification des projets, de la gestion des ressources, du financement et de l'affectation des ressources.

Dispositions concernant la logistique et les achats

72. Il est difficile d'assurer la livraison des vivres en temps voulu à Gaza et en Cisjordanie pour diverses raisons: il n'y a ni port ni aéroport; les couloirs permettant de transporter les vivres sont limités et les marchandises en conteneur qui arrivent au port israélien d'Ashdod sont soumises à des contrôles douaniers et de sécurité rigoureux; il est obligatoire de notifier aux forces de défense israélienne tout mouvement de fret et l'accès est souvent restreint.
73. Ces problèmes sont surmontés comme suit:
- La part des achats locaux est passée à 40 pour cent; les produits sont achetés sur place en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, ce qui constitue une solution rentable et souple qui permet d'effectuer les livraisons en temps voulu. Les effets sur les marchés locaux sont réduits au minimum.
 - Il est difficile de livrer à Gaza, car les transbordements sont obligatoires à Karni, l'unique point de passage des marchandises, qui a été fermé 35 pour cent du temps en 2006; lorsqu'il était ouvert, seuls quelques conteneurs ont été autorisés à passer, ce qui limite l'accès de l'aide humanitaire.
 - Le PAM a ouvert un autre couloir prometteur, qui part d'Égypte et emprunte le passage de Kerem Shalom, ce qui facilite les livraisons en temps voulu à Gaza. Il a parfois pu négocier le passage de fret sur palettes au poste semi-officiel de Sufa, mais à un coût plus élevé. Le PAM loue un entrepôt de 3 000 m² à Karni, pour stocker les marchandises en cas de fermeture de ce poste.
 - Le PAM peut acheminer des conteneurs en passant par les postes de contrôle de la Cisjordanie sans opérer de transbordement. Cependant, des terminaux sur le modèle de celui de Karni sont en cours de construction à tous les points d'accès en Cisjordanie; l'édification de la barrière étant pratiquement terminée, le PAM pourrait



être obligé d'utiliser ces terminaux, ce qui entraverait la livraison de l'aide humanitaire et accroîtrait les coûts.

- Les coûts de transport terrestre, d'entreposage et de manutention (TTEM) pour les courtes distances sont élevés à cause de la politique de bouclage. Pour refléter les coûts au plus près trois taux TTEM sont utilisés pour les achats intérieurs, régionaux (Égypte) et locaux de produits. Le système d'analyse, de traitement et de suivi du mouvement des produits (COMPAS) permet de suivre les produits depuis le port de chargement jusqu'à leur distribution par les partenaires d'exécution.

Dispositions institutionnelles

74. Le PAM dispose d'un bureau de pays à Jérusalem Est, d'un bureau auxiliaire à Gaza, d'un bureau auxiliaire qu'il partage avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'un bureau de terrain qu'il partage avec l'UNICEF en Cisjordanie; il a aussi un bureau chargé de la logistique à Ashdod. Le PNUD se charge des relations officielles avec le Gouvernement israélien et assure les services administratifs du PAM. Depuis 2006, les opérations financières sont traitées par le PAM par souci de rentabilité et d'efficience.

SUIVI DES RESULTATS

75. L'IPSR prend en compte la gestion axée sur les résultats et a été conçue conformément à un cadre logique (voir l'annexe II).
76. Le système de S&E en place dans le bureau de pays se fonde sur l'approche commune du suivi et de l'évaluation, appuyée par une base de données; il sera adapté en fonction des résultats des opérations, afin de permettre le suivi des résultats. Les progrès seront évalués régulièrement en comparant les indicateurs de résultats à moyen terme avec les données de référence.
77. La collecte, grâce à des listes de contrôle, de données de suivi quantitatives et qualitatives est entreprise régulièrement par les contrôleurs du PAM sur le terrain. Ces listes ont été mises à l'essai sur le terrain et révisées en collaboration avec les partenaires. Les listes de contrôle sur la planification des activités et les réalisations fourniront des données sur les résultats à court terme, tant quantitatifs que qualitatifs. Les rapports de suivi établis régulièrement contribueront à l'exécution des projets, à la prise des décisions et à l'établissement des rapports.
78. Des évaluations externes des projets seront effectuées afin d'améliorer la conception des programmes. L'examen a posteriori de l'opération en cours effectué en novembre 2006 avec les partenaires a remplacé une évaluation en bonne et due forme; une évaluation à mi-parcours sera effectuée par le Bureau de l'évaluation (OEDE) au cours du deuxième semestre 2008.

ÉVALUATION DES RISQUES ET PLANIFICATION D'URGENCE

Évaluation des risques

79. Les risques susceptibles d'avoir une incidence négative sur les opérations du PAM sont notamment les suivants: i) intensification des combats entre factions entraînant une



dégradation de la sécurité; ii) nouvelles restrictions imposées à l'accès de l'aide humanitaire; et iii) paralysie des institutions de l'Autorité palestinienne du fait des luttes internes et de l'aide internationale limitée.

80. Une épidémie de peste aviaire à grande échelle, telle que celle qui a frappé Gaza en mai 2006, pourrait être catastrophique pour les enfants et les petits éleveurs, dont le régime alimentaire manquerait de protéines.

Planification d'urgence

81. Le PAM a établi un plan d'urgence en mars 2006 en cas d'une éventuelle dégradation de la situation politique et humanitaire à la suite des élections de janvier. Le pire scénario envisageait un boycott de l'Autorité palestinienne et l'intensification des hostilités entre factions palestiniennes et avec Israël, entraînant un délitement des conditions socioéconomiques et une vulnérabilité accrue. Le suivi de la dégradation de la situation et une évaluation des besoins en juin 2006 ont amené à déclencher le plan, qui appelle à augmenter de 25 pour cent le nombre de bénéficiaires.
82. Le plan sera mis à jour pour tenir compte de l'évolution de la situation s'agissant des risques mentionnés. Le PAM continuera de participer à la planification d'urgence interinstitutions, notamment en ce qui concerne la peste aviaire, en utilisant une approche qui comprend la sécurité alimentaire, le contrôle de la santé publique et de la santé vétérinaire et la gestion des risques.

CONSIDERATIONS LIEES A LA SECURITE

83. Dans la bande de Gaza (phase 4) et en Cisjordanie (phase 3), les conditions de sécurité devraient rester incertaines. Le personnel des Nations Unies n'est habituellement pas visé, mais il existe des risques importants associés aux opérations militaires, à l'activité croissante des militants et des colons et au franchissement des postes de contrôle.
84. Sous la direction du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies, le PAM participe à la Cellule de sécurité et à l'équipe de gestion de la sécurité. Une liaison radio est ouverte 24 heures sur 24 et des mécanismes de partage de l'information sont en place; un conseiller psychologique est disponible.
85. Le PAM a désigné un coordonnateur civils/militaires chargé de faciliter l'accès et les déplacements du personnel et des marchandises en établissant un dialogue avec les forces de défense israélienne et les partenaires des Nations Unies, en restant en contact avec le Département de la sûreté et de la sécurité, en donnant des conseils au personnel en matière de sécurité, en dispensant une formation et en mettant à jour les plans relatifs à la sécurité, au gardiennage, à la sûreté et à l'évacuation.
86. Les bureaux, véhicules et résidences du personnel du PAM sont conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle (MOSS) ainsi qu'aux normes minimales de sécurité opérationnelle applicables dans les bâtiments d'habitation (MORSS). Un véhicule blindé est affecté à la bande de Gaza; en Cisjordanie, le personnel est muni d'équipement de protection individuel.



ANNEXE I-A

| VENTILATION DES COÛTS DU PROJET | | | |
|--|------------------------------|---|-----------------------------------|
| | Quantité (tonnes) | Coût moyen par tonne (dollars É.-U.) | Valeur (dollars É.-U.) |
| COÛTS POUR LE PAM | | | |
| A. Coûts opérationnels directs (COD) | | | |
| Produits * | | | |
| – Céréales | 132 138 | 304 | 40 181 844 |
| – Légumes secs | 9 021 | 820 | 7 397 220 |
| – Huile végétale | 11 351 | 1 228 | 13 939 028 |
| – Sucre | 7 558 | 500 | 3 779 000 |
| – Sel iodé | 1 819 | 160 | 291 087 |
| – Viande en conserve | 1 648 | 2 500 | 4 120 000 |
| – Dattes | 690 | 600 | 414 000 |
| – Poisson en conserve | 380 | 2 000 | 760 000 |
| Total | 164 605 | | 70 882 179 |
| Transport extérieur | | | 7 593 007 |
| Transport intérieur, entreposage et manutention | | | 9 318 238 |
| Total TTEM | | | 9 318 238 |
| Autres COD | | | 3 976 878 |
| Total COD | | | 91 770 302 |
| B. Coûts d'appui directs¹ (voir annexe I-B) | | | 8 448 400 |
| C. Coûts d'appui indirects (7 pour cent)² | | | 7 015 309 |
| COÛT TOTAL POUR LE PAM | | | 107 234 011 |
| * Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. La gamme des produits et les quantités peuvent varier. | | | |

¹Chiffre indicatif à titre d'information. L'allocation annuelle des CAD est réexaminée chaque année.

² Le taux de recouvrement appliqué aux CAI peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.



ANNEXE I-B

| BESOINS D'APPUI DIRECTS (en dollars É.-U.) | |
|--|------------------|
| Personnel | |
| Administrateurs internationaux | 2 079 720 |
| Administrateurs nationaux | 784 000 |
| Agents des services généraux nationaux | 2 969 600 |
| Primes | 105 480 |
| Consultants internationaux | 234 000 |
| Heures supplémentaires | 43 200 |
| Voyages officiels du personnel | 132 000 |
| Formation et perfectionnement du personnel | 172 000 |
| Assurance médicale | 45 600 |
| Total partiel | 6 656 600 |
| Dépenses de bureau et autres coûts récurrents | |
| Location des locaux | 398 800 |
| Charges (électricité, etc.) | 102 000 |
| Fournitures de bureau | 46 000 |
| Technologies de l'information et des communications | 240 000 |
| Réparation et entretien du matériel | 12 000 |
| Entretien et frais d'exploitation des véhicules | 252 000 |
| Autres dépenses de bureau | 36 000 |
| Prestations aux organisations des Nations Unies | 140 000 |
| Total partiel | 1 226 800 |
| Matériel et autres dépenses fixes | |
| Mobilier, outils et matériel | 212 000 |
| Véhicules | 150 000 |
| Équipement (télécommunications et informatique) | 294 000 |
| Total partiel | 656 000 |
| TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS | 8 448 400 |





| ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS | | |
|---|--|---|
| Séquence de résultats | Indicateurs de résultats | Risques, hypothèses |
| <p>Impact:</p> <p>A contribué à la réalisation du Plan de développement à moyen terme de l'Autorité palestinienne en venant en aide aux indigents, en protégeant les moyens de subsistance, en appuyant les activités productives et en développant les compétences.</p> | <p>Indicateur d'impact</p> <p>Changement positif pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des ménages.</p> | <p>Le délitement des institutions de l'Autorité palestinienne cesse. Le contexte politique et la sécurité ne se dégradent pas. Les donateurs continuent d'accorder un appui, en particulier des contributions en espèces.</p> |
| <p>Objectif stratégique 2: Protéger les moyens de subsistance dans les situations de crise et renforcer la résistance aux chocs</p> | | |
| <p>Résultats à moyen terme:</p> <p>1.1 Capacité accrue de répondre aux besoins alimentaires des ménages visés en cas de crise.</p> | <p>Indicateurs de résultats à moyen terme:</p> <p>1.1 Part des dépenses des ménages bénéficiaires consacrée à la nourriture.</p> | |
| <p>Résultats à court terme:</p> <p>1.1.1 Fourniture en temps voulu de denrées en quantité suffisante aux bénéficiaires visés en cas de crise ou pendant les périodes de transition.</p> | <p>Indicateurs de résultats à court terme:</p> <p>1.1.1.1 Par projet, catégorie, tranche d'âge, sexe:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre effectif de bénéficiaires qui reçoivent une aide alimentaire du PAM en pourcentage des bénéficiaires prévus. ➤ Quantité effective (en tonnes) de vivres distribués au titre de chaque activité, en pourcentage des distributions prévues. ➤ Nombre effectif de participants à chaque activité, en pourcentage des distributions prévues. | <p>La population visée participe à l'identification, à la planification, à l'exécution et au maintien des activités de projet ainsi qu'à l'entretien des actifs créés.</p> <p>Des partenaires d'exécution sont choisis. Les engagements des partenaires sont respectés.</p> <p>Le bouclage ne s'intensifie pas.</p> |

ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS

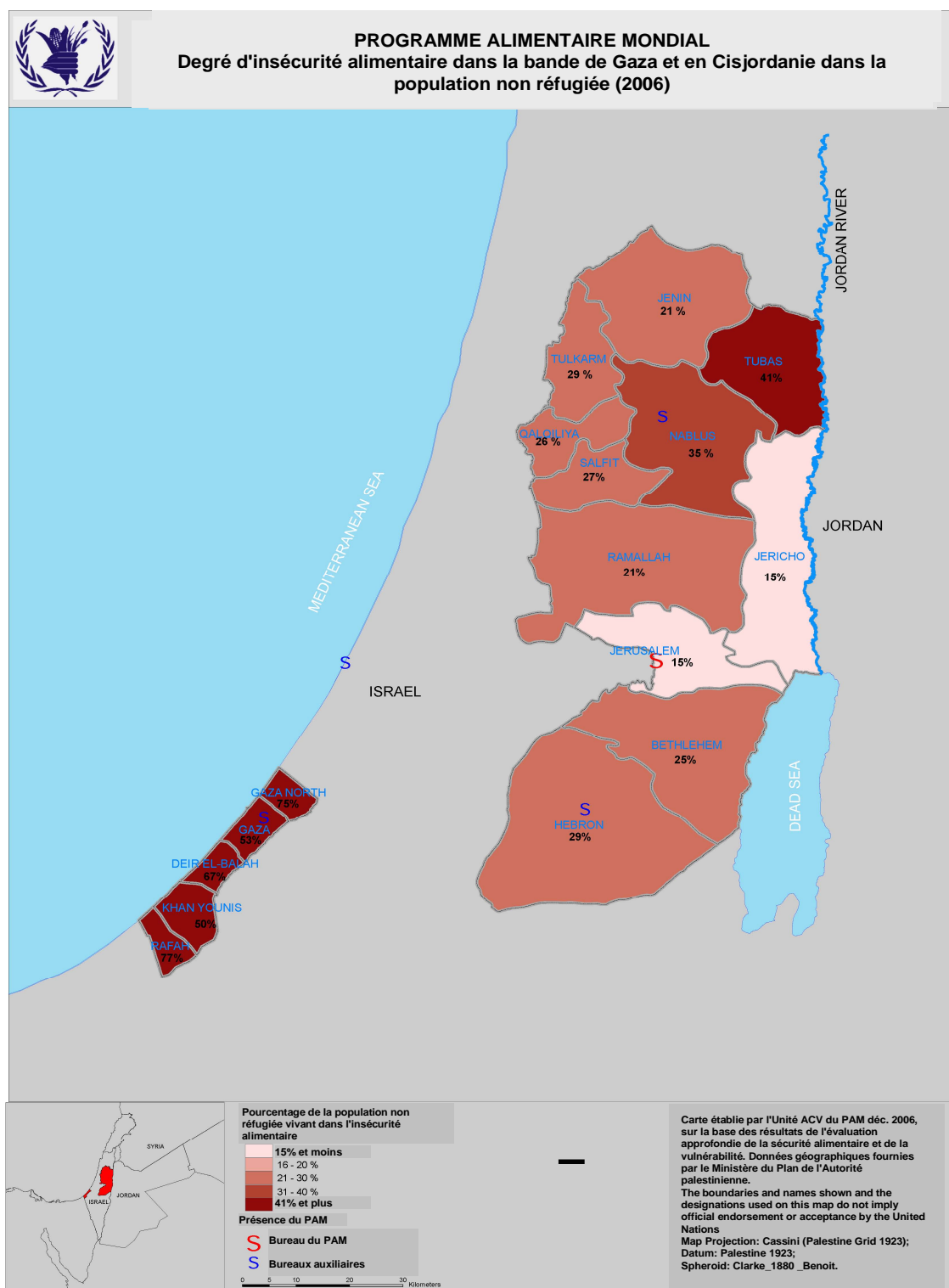
| Séquence de résultats | Indicateurs de résultats | Risques, hypothèses |
|---|--|---|
| | 1.1.1.2 <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre et types d'actifs créés et stages de formation effectués. ➤ Pourcentage de femmes occupant des postes décisionnels au sein des comités de gestion des vivres. ➤ Nombre de partenaires souhaitant fournir un accès au microcrédit. | Aucune rupture d'approvisionnement. |
| 1.1.2 Renforcement des connaissances et des activités de plaidoyer concernant l'insécurité alimentaire. | 1.1.2.1 <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place d'un système de surveillance de la sécurité alimentaire, avec une composante nutrition. ➤ Nombre d'études de marché effectuées. ➤ Atlas de la sécurité alimentaire terminé. | Le système nutritionnel national est mis en oeuvre. |
| Objectif stratégique 4: Faciliter l'accès à l'éducation et réduire les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle | | |
| Résultats à moyen terme: (par sexe et type d'école bénéficiant d'une aide) 2.1 Taux d'inscription maintenu. | Indicateurs de résultats à moyen terme: (par sexe et type d'école bénéficiant d'une aide) 2.1.1 Taux d'inscription absolu. | Atténuation de la crise financière de l'Autorité palestinienne et reprise du versement intégral des salaires des employés du Ministère de la santé. |





| ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS | | |
|---|---|--|
| Séquence de résultats | Indicateurs de résultats | Risques, hypothèses |
| 2.2 Taux d'assiduité maintenu. 2.3 Taux de réussite scolaire maintenu 2.4 Égalité hommes-femmes maintenue. | 2.2.1 Taux d'assiduité. 2.3.1 Taux de redoublement. 2.3.2 Taux d'abandon de la scolarité. 2.4.1 Proportion de filles inscrites, par rapport au nombre de garçons. | Les ressources budgétaires allouées à l'éducation de base sont adéquates et versées en temps voulu. Les écoles restent ouvertes. Les partenaires allouent des ressources humaines adéquates aux activités Vivres au profit de l'éducation. |
| Résultats à court terme: correspondant aux résultats à moyen terme 2.1, 2.2, 2.3 et 2.4 2.1.1 Fourniture en temps voulu de denrées en quantité suffisante aux enfants scolarisés visés. 2.1.2 Fourniture en temps voulu de denrées en quantité suffisante aux centres féminins et aux boulangeries. 2.1.3 Fourniture en temps voulu de rations en quantité suffisante aux femmes. | Indicateurs de résultats à court terme: 2.1.1.1 Nombre effectif d'enfants qui bénéficient d'une aide en pourcentage des bénéficiaires prévus, par tranche d'âge et par sexe. 2.1.1.2 Quantité effective de vivres distribués en pourcentage des quantités prévues, par produit. 2.1.2.1 Nombre effectif de centres féminins et de boulangeries qui reçoivent des vivres, en pourcentage de ce qui était prévu. 2.1.2.2 Quantité effective de vivres distribués aux centres féminins et aux boulangeries, en pourcentage de ce qui était prévu, par produit. 2.1.3.1 Nombre effectif de femmes qui reçoivent une ration d'incitation, en pourcentage du nombre prévu. 2.1.3.2 Quantité effective de rations d'incitation distribuées aux femmes, en pourcentage de la quantité prévue, par produit. | Pas de perturbation significative dans les écoles. Le bouclage ne s'intensifie pas ou ne s'étend pas à de nouvelles zones. Les associations féminines et les boulangeries continuent de fonctionner. Aucune rupture de l'approvisionnement. |

ANNEXE III



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

| | |
|--------|--|
| ACV | analyse et cartographie de la vulnérabilité |
| CAD | coûts d'appui directs |
| CAI | coûts d'appui indirects |
| COD | coûts opérationnels directs |
| COMPAS | Système d'analyse, de traitement et de suivi des produits |
| ECHO | Office humanitaire de la Communauté européenne |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| IPSR | intervention prolongée de secours et de redressement |
| MORSS | normes minimales de sécurité opérationnelle applicables dans les bâtiments d'habitation |
| MOSS | normes minimales de sécurité opérationnelle |
| ODC | Bureau régional du Caire (Moyen-Orient, Asie centrale et Europe orientale) |
| OEDE | Bureau de l'évaluation |
| OMD | Objectif du Millénaire pour le développement |
| OMS | Organisation mondiale de la santé |
| ONG | organisation non gouvernementale |
| PAM | Programme alimentaire mondial des Nations Unies |
| PIB | produit intérieur brut |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement |
| S&E | suivi et évaluation |
| TTEM | transport terrestre, entreposage et manutention |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'enfance |
| UNIFEM | Fonds des Nations Unies pour le développement de la femme |
| UNRWA | Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient |
| USAID | Agency for International Development |
| VCT | Vivres contre travail |
| VPF | Vivres au profit de la formation |